

Votants : 76
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 10 novembre 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 novembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 20 novembre 2017

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – RAPPORT DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS URBAINS POUR LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'ANNEE 2016

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Dany BREMAUD à Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Alain CHAUFFIER à Alain BAUDIN, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Marie-Chantal GARENNE à Jeanine BARBOTIN, Agnès JARRY à Rose-Marie NIETO, Dominique JEUFFRAULT à Romain DUPEYROU, Guillaume JUIN à Luc DELAGARDE, Gérard LABORDERIE à Michel SIMON, Marie-Paule MILLASSEAU à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, René PACAULT à Michel PANIER, Sylvette RIMBAUD à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Jacqueline LEFEBVRE, Patrick THOMAS à Alain GRIPPON

Titulaires absents suppléés :

Philippe MAUFFREY par Laurence REY, Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel PAILLEY, Adrien PROUST,

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBALT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Sophia MARC, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël (décédé) MISBERT, Serge MORIN, René PACAULT, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Patrick THOMAS, Céline VALEZE, Claude ROULLEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 20 NOVEMBRE 2017

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – RAPPORT DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS URBAINS POUR LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'ANNEE 2016

Monsieur **Alain LECOINTE**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais, titulaire de la compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité à l'intérieur de son périmètre, a confié à la Société d'Economie Mixte des Transports de l'Agglomération Niortaise (SEMTAN) l'exploitation du transport urbain par contrat de Délégation de Service Public d'une durée de 6 ans à compter du 1er septembre 2010 et prolongée jusqu'au 31 mars 2017 (8 avenants).

Vu l'article L 1411-3, R 1411-7, et 8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 29-2 du Contrat de Délégation du Service Public signé le 24 août 2010 entre la CAN et la SEMTAN ;

Vu le rapport d'activité adressé par la SEMTAN à la CAN dans les délais impartis pour l'année 2016 ;

Considérant que l'objectif central du Contrat de Délégation de Service Public des transports consistait à mettre en place au 04 juillet 2011 un nouveau réseau entièrement restructuré pour notamment :

Améliorer son attractivité commerciale, en particulier au regard du Grand Public et capter de nouveaux clients ;

En recherchant en termes d'organisation de la production le maximum de gains de productivité ;

Adapter l'offre de transport aux besoins de la demande ;

Réduire les temps de parcours ;

Relier directement les quartiers d'habitat dense entre eux et aux zones d'emplois, d'enseignement, de commerces et de loisirs ;

Développer les ventes de titres et les recettes tarifaires Grand Public ;

Augmenter le taux de couverture des charges par les recettes commerciales ;

- Maîtriser la contribution financière forfaitaire de l'Autorité Déléguée.

Considérant que l'année 2016 est la cinquième année pleine du contrat de D.S.P. avec le réseau restructuré ;

Cette année a été marquée par la passation de :

l'avenant 6 au contrat (validation en Conseil d'Agglomération de juin 2015) qui a augmenté la contribution contractuelle 2016 de la CAN avant actualisation de + 3 344 267 € valeur janvier 2010 :

-184 365 € (valeur janvier 2010) du 1er janvier au 31 août 2016 sous l'effet des ajustements d'offre et après prise en compte du surplus lié au changement de zone du calendrier d'exploitation ;
+ 3 528 632 € (valeur janvier 2010) au titre des 4 mois de prolongation du contrat du 1er septembre au 31 décembre 2016 après prise en compte des impacts des modifications visées au présent avenant.

- l'avenant 7 au contrat (validation en Conseil d'Agglomération de 17 octobre 2016) pour la prolongation du contrat de DSP de 3 mois du 1er janvier au 31 mars 2017, portant la contribution financière contractuelle de la CAN hors actualisation à + 2 677 850 € HT valeur 2010 pour les 3 mois 2017.

Vus les résultats du délégataire présentant :

- Un résultat de la SEM délégataire de 57 037 € pour 13,48 M€ de produits qui tient compte de l'intégration de l'avenant 6.

Les points saillants sont notamment :

- L'offre de km commerciaux s'établit, au total, à 3 679 431 pour 6 714 370 voyages estimés soit un taux d'usage de 1,82 voyage par km commercial en 2016 ; ce taux est similaire à 2015.
- L'offre a été légèrement adaptée en 2016 par rapport à 2015 (-14 725 km commerciaux contractuels), compte tenu des usages constatés ; les principaux changements portent sur une diminution de l'offre commerciale réalisée en propre par la SEMTAN (-82 198 km commerciaux) au profit d'une hausse de l'offre réalisée en sous-traitance (+ 67 473 km commerciaux). 357 jours d'exploitation en 2016 contre 354 jours en 2015 soit + 3 jours.
- L'offre commerciale se compose de 31,4% de lignes Chrono TAN, 30% de Trans TAN et 15% de TAD - TPMR ce qui est très élevé au regard de l'usage réel ; 8,4% d'Inter TAN et 7,6% de lignes secondaires à vocation scolaire ainsi que 1,3% pour la navette gratuite de centre-ville CitiTAN.
- La fréquentation stagne en 2016 avec un léger recul : 6,714 M de voyages contre 6,728 M en 2015 ; elle a baissé de 13 664 voyages entre 2006 et 2015.
- Le taux d'usage est de 1,82 Voyages / Km commercial en 2016, taux identique à 2015 contre 1,68 en 2014 et 1,48 en 2013, mettent en évidence la performance de l'offre commerciale du réseau TAN en termes de captation de voyages et son maintien en 2016.
- Le réseau est exploité avec un parc de 109 véhicules (dont 53, propriété de la CAN) :
 - 53 véhicules en propre (hors sous-traitance) qui réalisent 2,45 Mkm commerciaux soit 46.350 km commerciaux par véhicule ;
 - 56 véhicules interviennent en sous-traitance et réalisent 1,22 Mkm commerciaux soit 21.836 km commerciaux par véhicule (propriété des sous-traitants).
- Le personnel intervenant sur le réseau TAN est de 173 agents ETP :
 - 144 agents ETP employés de la SEMTAN interviennent sur le réseau dont 113 conducteurs hors sous-traitance ;
 - 29 conducteurs employés par les sous-traitants interviennent sur le réseau TAN.
- Les charges s'élèvent à 13,42 M€ en 2016 contre 13,65 M€ en 2015 après retraitement des atténuations de charges (remboursements divers, aide à l'embauche...), soit une

diminution de 229 582€ ; les charges de personnel représentent 5,9 M€ en 2016 soit quasi la moitié des charges et ont baissé de 554 611 € en 2016.

- 1,76 M€ de recettes d'exploitation, dont 1,63 M€ de recettes tarifaires en 2016 qui restent au même niveau qu'en 2015 (+3.118 € de hausse).
- Un taux de couverture des charges par les recettes de 13% qui reste identique à celui de 2015.
- Les recettes tarifaires s'élèvent à 1,49 M€ en 2016 contre 1,55 M€ en 2015 (rapports mensuels) soit une baisse de 60 702 € ; les recettes se répartissent comme suit :
 - 0,94 M€ de recettes Grand public (en baisse : - 60 000 € en 2016),
 - 0,44 M€ de recettes Jeunes, scolaires, étudiants (en hausse de 55 323 € en 2016),
 - 0,1 M€ de recettes sociales (en baisse de 12 039 € en 2016).
- 0,126 M€ d'autres recettes commerciales périscolaires (72,4 K€) et de publicité (40K€) et de produits financiers (14 K€).
- La recette commerciale (tarifaire et autre) au km commercial reste constante : 0,48 € pour un coût de 3,66 € au km commercial.
- 11,72 M€ de contribution de la CAN en 2016 contre 11,9 M€ en 2015 soit une baisse de 183 809 € et une actualisation bien maîtrisée.
- Une contribution au km commercial de 3,18 € en 2016 contre 3,22 € en 2015.
- Le résultat de la SEM délégataire est faible mais excédentaire avec 57 037 € (0,4% des charges).

Considérant les bons résultats de l'année 2016 (baisse des charges et de la contribution, augmentation de la fréquentation et des recettes) et l'atteinte des objectifs contractuels,

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Prendre acte du rapport du délégataire du service public des transports urbains pour l'année 2016.

Le conseil prend acte.

Alain LECOINTE

Membre du Bureau Délégué